

TOURCOING

SAMEDI 17 JUIN :

Petites-secours : service médical et pharmaceutique de nuit. Tél. : 4.50.

LES RUES et leurs transformations

Nous avons vu dans notre précédent article, la série des travaux entrepris par la Municipalité dans un dessein d'urbanisme et d'aménagement.

En 1871 de grands projets étaient inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal. Nous y voyons notamment, l'élargissement de la rue Notre-Dame (rue Carnot), de la place de Sébastopol, des rues du Bocquet et des Nonnes, de l'angle des rues des Ursulines, de Lille et Martine, de la place de la Croix-Rouge, de la rue de Tournai, et du groupe de maisons attenantes à l'ancienne mairie, de même que l'agrandissement du parvis de l'église Saint-Christophe.

Ces travaux furent exécutés et, dit M. J. Watteuw dans son « Histoire de Tourcoing », dotèrent la ville de belles et larges rues bordées d'arbres telles la rue Carnot, la rue Falckherbe et la place de la République.

Enfin, en 1891, le Conseil municipal décidait la mise à exécution de ses grands projets. C'est ainsi que l'on vit l'ouverture d'une rue allant du canal en construction, à la rue du Sentier (rue du Port), d'une place en avant du pont du Canal à la traversée de la rue de l'Épierre et l'élargissement de cette rue ; l'ouverture d'une rue longeant à l'extrémité vers Roubaix, le Lycée, entre le boulevard Gambetta et le canal (rue des Quais), l'élargissement de la rue Notre-Dame ; l'ouverture d'une rue allant de l'extrémité de la rue Notre-Dame à la place de Sébastopol, l'élargissement des rues du Bocquet, des Nonnes et du Curé ; l'agrandissement de la Grand-Place par l'annexion du terrain dit « pâté de l'ancienne mairie », confiné entre les rues de Tournai, de la Mairie d'une part et la Grand-Place actuelle et le contour de l'église Saint-Christophe, d'autre part.

De même était inscrit au programme, l'ouverture d'une rue tirée de la Grand-Place à la place Charles-Roussel, en prolongement direct de la rue de l'hôtel de ville ; la création de dégagement entre la rue Notre-Dame et la Grand-Place avec agrandissement du parvis de l'église Saint-Christophe jusqu'à la rencontre de la nouvelle rue à ouvrir entre la Grand-Place et la place Charles-Roussel, l'agrandissement de la rue d'Haluin (rue de Menin) vers sa jonction avec la rue Houcard.

Ainsi, en vingt ans (1875-1895) Tourcoing vit un ensemble de travaux qui transformèrent tout le Centre de la ville. En même temps, s'élevaient de nouveaux édifices publics correspondant aux besoins de l'activité locale et dont nous aurons l'occasion de parler.

M.-J. Sn.

Samedi 17 juin : OUVERTURE TABAC-BOUVETTE « AU SINISTRÉ », 3 Mul-Har-Libeez 30, rue de Lille. 78901

À la paroisse Saint-Jean-Baptiste

Dimanche aura lieu la cérémonie de consécration au Sacré-Cœur. Tous les paroissiens, disséminés en ville, sont instamment invités aux divers exercices organisés pour cette circonstance, dans la chapelle provisoire de la rue des Plats. Messe de communion générale à 7 h. 30 ; grand-messe à 8 h. 30 et messe à 11 h. 30. Salut solennel et acte de consécration à 17 h. Les prédications seront assurées par le R.P. Mangin, directeur diocésain de l'Apostolat de la prière. Pour répondre au désir de nombreux paroissiens, l'église pourra être visitée, dimanche, de 14 h. 30 à 16 h. 45.

Repas à prix réduit

A partir du lundi 18 juin et en raison de la diminution des denrées, l'excédent des repas des cantines d'entraide, rue des Anses, sera réservé uniquement aux personnes en possession de la carte de pain du Bureau de bienfaisance et dans la mesure des possibilités. Cette carte devra être présentée au guichet au moment de la distribution qui se fera de 13 h. 30 à 14 h. 30, au prix habituel.

Attributions supplémentaires en faveur des sinistrés totaux

Des tickets supplémentaires attribuant par personne : 1 kg. de légumes secs, 250 gr. de pâtes, 500 gr. de flocons de céréales ou farines alimentaires seront remis aux sinistrés totaux et aux évacués de la zone côtière.

Cette distribution se fera à la Mairie annexe, à partir de lundi 19, guichet « Échanges », sur production des pièces de sinistrés ou d'évacués de la zone côtière et de toutes les cartes d'alimentation des membres de la famille.

CARNET

NAISSANCES

M. et M^{me} Jean Desarmont-Cattéou ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille, Laurence. Le 3 juin 1944. Le Sévère-sur-Somme (Haute-Loire) d. — Jacqueline, Agnès, Marc, Bernard, Jean sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère Dominique. — 15-6-44 — De la part de M. et M^{me} Sabat. — 51, Bd Montcaumon, RL. 6

DE PAR LA VILLE...

— Il faut payer. — M. Maurice Corwin, 44 ans, chef de chantier, 52, rue du Collecteur, s'était vu infliger en 1942, une amende de 211.323 fr. pour hausse illicite, création de commerces, infraction aux lois sur la vente de textiles, détention de stocks et vente sans facture, et ne s'en était pas acquitté. Il a été arrêté rue des Plats et déferé au parquet.

— Acte de probité. — M^{me} Bauduin, 46, rue du Chêne-Houpline avait trouvé un portefeuille contenant une somme d'argent et des papiers de famille; elle s'est empressée de le remettre à son propriétaire.

— L'en se pêche pas ! — Au cours de l'après-midi de mercredi, des gamins paisiblement installés sur le bord de l'étang du parc public, se livraient à la douce joie de la pêche. Tout à coup, l'un d'eux jeta le cri d'alarme à la vue de quatre agents cyclistes qui venaient troubler leurs ébats. Aucun des pêcheurs ne fut rejoint, mais, dans la soirée, un autre gamin récidivant, eut moins de chance et se fit sérieusement administrer.

— L'évadé audacieux. — Charles Rognon, 35 ans, sans profession ni domicile fixe, évadé de la prison de Douai, avait besoin de subsides pour vivre et vola un vélo qu'il essaya de revendre à Lille. Pris sur le fait, il fut arrêté de nouveau et sera poursuivi pour vol et falsification de sa carte d'identité.

TOURNOI DE BOULES DES ABSENTS. — Dimanche 18, demi-finales du tournoi de boules des cercles de la Sainte-Famille et Notre-Dame. A 15 h. 45, Ste-Anne (C. Cattéou) c. St-François (Corillon) ; à 17 h. 30, St-Jean-Baptiste (Roger Clarisse) c. St-Jean-Baptiste (A. Destombes). Ces rencontres se dérouleront 104, rue de Menin.

Les sociétés inscrites aux tournois et qui ont des sinistrés des récents bombardements de Tourcoing sont priées de donner leurs noms à M. Alphonse Vandekerckhove, 98, rue du Printemps, Tourcoing.

A L'UNION DES SOCIÉTÉS SPORTIVES DES PATRONAGES. — Dimanche 19, à 8 h., messe de communion en la chapelle de l'école Saint-Louis, 89, rue d'Austerlitz.

Cette messe demandée par les membres de l'U.S.S.P.T. sera dite par M.

l'abbé Bondry, aumônier de l'Union, à l'intention de M^{me} Jacques Rohart et Bernard Deroy, décédés lors du bombardement de Tourcoing, ainsi que pour les membres bienfaiteurs, dirigeants, et leurs familles.

GAZOGENES. — Les propriétaires de voitures fonctionnant au gazogène (charbon minéral) doivent se présenter avant le 20, à la mairie annexe, guichet « carburants », pour y retirer leurs tickets. Se munir du permis de circuler et du carnet de bord.

PHARMACIE DERUELLE, 23, Avenue Gustave-Dron, Tz. (Tél. 167)

MARCO-EN-BARCEUL

TENTATIVE DE VOL. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Marcel Thierghien, industriel, 551, rue de Tourcoing, pour tentative de vol d'une genèssie, commise au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans une écurie située derrière son habitation.

PAIEMENT DES GARDES VOIES ET OUVRAGES D'ART, à la mairie, samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30. Pour l'équipe de service le matin, lundi 19, de 9 à 11 h.

REUNION DE LA COMMISSION DES PINSONNEUX, dimanche, au siège, à 10 h.

BONDUES

Association des familles

En vue de l'application de la loi Gounot et de la constitution de l'association des familles une causerie d'information sera donnée par M. Edouard Laurent, secrétaire général du Centre de coordination des mouvements, familiaux du Nord, dimanche à 11 h. 15, 2, rue du Bosquet. Tous les chefs de famille y sont cordialement invités.

En votre propre, jamais ne fut un tel problème, pro « et pour emblème. Nous en deux mots l'avons simplement. Pour résumer RÉO ; pour rassurer. BLANCO. 25194

ROUBAIX

SAMEDI 17 JUIN :

Aujourd'hui : St Avit; demain : St Florent. — Soleil : 5 h 48; 21 h 55. — Température : N° d'appel : 303.33. — Police : 370.83-370.86. — Hôpital : 313.01. — Défense passive : 305.24

LA PROPRETÉ des ABRIS

Une nécessité matérielle et morale

Les services urbains de défense passive ont classé, on le sait, un certain nombre d'abris publics signalés par une pancarte extérieure sur laquelle figure en outre, le nombre de personnes qui peuvent y trouver refuge en cas d'alerte. La ville a fait aussitôt cruiser et aménager sur de nombreuses places publiques des tranchées-abris que le public a longtemps boudées, mais dans lesquelles il a soin de se réfugier à présent, instruit par l'expérience. Malheureusement, la plupart de ces tranchées ont servi et servent encore de dépotoirs à des ordures de toutes natures.

Au cours d'une alerte survenue dans la nuit de mercredi à jeudi une quarantaine de personnes qui s'étaient réfugiées dans l'abri de la place Edouard-Roussel, par la tranchée donnant sur la rue Descartes, viennent encore d'en faire l'expérience à leur dépens. Il régnait, en effet, dans les galeries, une belle odeur pestiférée que les personnes, qui s'y étaient aventurées, préférèrent rebroussez chemin.

Aussi serait-il souhaitable et urgent en raison des circonstances, que les abris en question soient nettoyés et désinfectés et qu'une surveillance sévère soit exercée pour éviter le retour de pareilles choses.

Autre inconvénient d'ordre moral celui-là, que nous signalons un de nos correspondants : un certain nombre de gamins et de gamines, que les vacances anticipées laissent déceuvrés choisissent fréquemment ces tranchées-abris pour cadre de leurs ébats. Là encore, il y aurait lieu que la police intervienne et remédie à la carence de certains parents.

Souhaitons donc, dans l'intérêt matériel des riverains et dans l'intérêt moral de la jeunesse, que cet appel soit entendu des autorités responsables.

A PROPOS DES PRIORITÉS

Il n'en est qu'une pour la beauté. C'est la crème de d'ERBY-ROBAY. 216

Six personnes ont péri dans l'incendie de la rue de Denain

Comme on le craignait, dans le courant de l'après-midi de jeudi, le débâtement des décombres des deux habitations situées dans la cour Covary, 22, rue de Denain, a amené la découverte de trois autres corps, presque entièrement calcinés.

On a retrouvé les parents de Roger et Marie-Rose, M. Julien Guillemin, 33 ans, et sa femme, née Olga Douchan, 25 ans. Les restes d'un inconnu ont en outre été dégagés.

D'UN JOUR A L'AUTRE...

— Contrôle des étrangers. — Solange Poulon, 27 ans, rue Chaboussu, cour Mul-liez, 24, qui se trouvait en situation irrégulière, sa carte d'étranger étant périmée, a été mise en état d'arrestation. — Exploit de vice-peches. — M. René Delbaere, monteur électricien, 22, rue du Luxembourg, a porté plainte pour un vol de 100 fr. et de tickets de pain qui se trouvaient dans son portefeuille, placé lui-même, dans une poche de veston. Le vol a été commis mardi ou mercredi, dans un immeuble sis 48, Bd de la République, où il travaillait.

— La jaquette est retrouvée. — Nous avons relaté, jeudi, qu'un plainte avait été déposée, par M^{me} Degardin, 23, rue Beaurevoir, cour Wattel, 2, pour le vol de sa jaquette commise dans le couloir de la maison où elle travaillait, 28, rue d'Aveghem. L'enquête permit d'établir qu'une ancienne femme de ménage, âgée de 16 ans, domiciliée à Wattrelos, s'était emparée du vêtement, déposé sur un radiateur.

— Indélicatesse. — Une plainte a été déposée par M^{me} André Hachez, manufacturier, 83, rue de la Ronde, contre une ancienne bonne d'enfants âgée de 17 ans, domiciliée à Achiet-lez-Grand, de 51, qui lui aurait dérobé une chaîne en or, deux corsets, une combinaison, un, boîte en carton et un poudrier.

— Un tramway « B » vers le Grand-Place. — Ce vendredi, vers 9 h. 45, un tramway « B » venant de Wattrelos se dirigeait vers le Grand-Place, quand, à hauteur de la Banque de France, les roues avant s'engagèrent sur le voie de garage du tramway « A ». Les roues arrière continuèrent leur course vers le Grand-Place. Il en résulta un débâtement, auquel on put remédier avec les moyens du bord.

— En tombant d'un camion. — Jeudi vers 15 h. M. Raymond Van Boven, 62 ans, 7, rue Jean-Bart, cour Chaligny, est tombé d'un camion de charbon qual de Calais, au cours de son travail. Le docteur Albert Descaupentrieux, qui l'a visité, a relevé des contusions au poignet droit et au coude gauche et l'a fait admettre à la « Fraternelle ».

Une fuite d'eau, Grand-Place

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une fuite survenue vers 3 h., dans une canalisation d'eau, à l'angle de la Grand-Rue et de la Grand-Place a provoqué un commencement d'inondation. La fuite était importante ; en effet, les bouches d'égoût étaient trop petites et une nappe d'eau de dix centimètres couvrait la Grand-Place, la rue Pierre-Mitte, le boulevard Gambetta jusqu'au « Brouilleur ». Le service des eaux, aussitôt alerté, soupa l'eau entre la Grand-Place et la rue du Collège. Ce matin, dès 8 h. 30, une équipe d'ouvriers était envoyée sur les lieux. Les travaux se poursuivent activement. On estime que ce soir la conduite sera réparée.

PAROISSE SAINT-MICHEL (fête du Sacré-Cœur).

— Ce vendredi, à 20 h., salut avec procession ; samedi à 7 h., messe chantée et, à 20 h., salut ; dimanche, à 6 h. 15 et 7 h. 30, messe basse ; communion du mois des jeunes gens ; à 9 h. 30, grand-messe chantée par le chœur des hommes ; à 11 h., messe basse ; à 16 h., vêpres, procession, consécration des familles et de la paroisse au Sacré-Cœur et salut de clôture.

Colisée (Voir nouvel horaire aux Spectacles) FERNANDEL DANS ADRIEN Un film à vedettes plein de bonne humeur et de gaieté par J. Tassin, E. Bouchon, Gabrielle

CROIX

La Bibliothèque moderne

Nul ne nous contredira si nous affirmions l'utilité de la lecture au double point de vue de la formation intellectuelle et de la distraction. Depuis la guerre surtout, celle-ci constitue une des meilleures façons d'occuper les loisirs. D'autre part, la librairie n'offre plus que des exemplaires coûteux ou des éditions peu intéressantes tandis que le roman devient rarissime. Dans ces conditions, comment s'étonner du succès des bibliothèques publiques ?

La Bibliothèque moderne qui compte maintenant huit ans d'existence est due à l'initiative de M^{me} Fiat et Gaillet. Elle est gérée gratuitement par M^{me} Hélène Masurelle aidée de M^{me} Bauffe, lesquelles s'occupent des achats et du classement par catégories. Des dames et jeunes filles assurent bénévolement la distribution, et, toute à tour, M^{me} Housset, Decottignies, Delaere, Dufour, Junker, Mangé, Grouillon, Lesimple et M^{me} Dewas et Bouquillon assurent les permanences qui ont lieu, en semaine de 18 à 19 h. et le dimanche, de 9 h. 30 à 12 h.

Huit à dix mille volumes sont ainsi répartis entre mille cinq cents habitants lesquels souscrivent pour 3 fr. lors de leur inscription et paient ensuite un franc par livre. L'œuvre, car c'en est une, a pour but d'écartier les productions nuisibles.

Pourquoi faut-il que la négligence, pour ne pas dire pire, de certains abonnés soit la cause de la disparition de quelque cinq cents brochures ? Ceux qui les détiennent sont invités à les rapporter au plus tôt faute de quoi la direction sera amenée à user de moyens propres à les y obliger.

L'ATTRIBUTION DE LA CARTE J. 3 est consentie aux femmes allaitant sur production d'un certificat d'un médecin ou d'une sage-femme. Elle est accordée jusqu'à la première année de l'enfant et le certificat délivré doit être renouvelé chaque trimestre. Pour le 3^{ème} trimestre 1944, ces certificats devront être déposés à la mairie (vestibule du rez-de-chaussée), les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., faute de quoi la carte J. 3 ne pourra être maintenue. Les femmes allaitant âgées de moins de 21 ans et appartenant par leur âge à la catégorie J. 3 n'ont pas à produire le certificat d'allaitement.

FLERS-LEZ-LILLE

La création d'une Association familiale

Toutes les familles de la commune sont informées qu'une association familiale de droit semi-public régie par la loi Gounot est en voie de formation. Il est rappelé que cette association familiale a pour but essentiel de représenter officiellement les familles auprès des pouvoirs publics, de gérer certains services d'intérêt familial, de faire la liaison entre la famille et la profession, enfin, de sauvegarder les droits et intérêts de la famille, et de la défendre contre l'immoralité et les fléaux sociaux. Toutes les familles françaises ayant au moins un enfant, sont instamment priées d'adhérer à cette association ; les jeunes ménages, sans enfant, peuvent également y être admis pendant les cinq premières années de mariage. Pour tous renseignements on est prié de s'adresser pour le Breucq chez M. Beckaert, 15, rue de Wasquehal ; M. Deleest, 74, rue de Wasquehal ; M. Spiegels, 37, rue de Wasquehal ; M. Beckaert, 53, rue du Breucq ; M. Desmaretz, 15, rue Pasteur ; M. Charlet, 26, rue de l'Égalité ; M. Roger, 23, rue La Fontaine ; M. Laurent, 35 ter, rue Jean-Jaurès.

SAILLY

A LA SUITE D'UN VOL de huit peus dans une cave des dépendances de la ferme Borria, au cours de la nuit du 30 au 31 décembre 1943, le gendarmier de Leers-Nord vient d'arrêter à Néchin quelques-uns des auteurs.

WATTRELOS

La nouvelle auto des sapeurs-pompiers



Le corps des sapeurs-pompiers vient d'être doté d'une auto-pompe. Elle est munie de mille mètres de tuyaux courants disposés sur trois enrouleurs et deux cent cinquante mètres de gros tuyaux. La population peut maintenant compter sur les soldats du feu qui, bien entraînés et outillés, sont à même d'intervenir efficacement en cas de sinistre.

PROHITE. — Jeudi, M^{me} Germaine Dézir, rue de Toul, 37, a trouvé une somme d'argent qu'elle s'est empressée de remettre au commissariat de police.

WASQUEHAL

La propreté de la ville

Un arrêté municipal oblige tous les habitants à balayer, chaque mercredi et samedi, avant 9 h., le trottoir et la rue en face de leurs habitations, boutiques, cours, jardins et autres emplacements. Les fils d'eau doivent être balayés tous les jours devant chaque maison. Les poubelles doivent être placées devant les portes et seulement pendant les heures fixées pour le ramassage. Dans le quartier du Capreau, les ordures sont ramassées le mercredi de 7 h. à 12 h. et le samedi aux mêmes heures pour le Centre. Des instructions ont été données à la police pour assurer l'exécution de ces prescriptions.

LYS

DES ABRIS POUR LA POPULATION

Des tranchées en plein air, pouvant servir d'abris pour la population, en cas de tir ou de bombardements ont été creusées dans chaque quartier de la ville :

Fature Toulemond, rue de la Justice ; n° 131, rue de Landoy ; au Parc de sports, rue du Collège ; terrain Albert et Dolane, avenue Paul-Bert ; pâturage Ruscart, rue du Vert-Pré ; terrain Barbière, rue de Toufflers.

Ces tranchées ne forment que des abris de secours d'urgence étant donné le manque de matériaux nécessaires à leur aménagement. La municipalité recommande instamment aux habitants qui en ont la possibilité, d'établir des tranchées familiales dans les jardins, de façon à réaliser le plus possible, la dispersion de la population en cas de bombardement.

D'autre part, les caves d'usines ou d'immeubles pouvant le cas échéant, servir d'abris viennent d'être recensées par le service de la défense passive. Des placards en signalent la présence et il est rappelé à tous les propriétaires ou locataires d'immeubles où se trouvent des caves-abris, qu'ils doivent les apposer d'une façon apparente. Des poursuites seront engagées contre tout contrevenant.

LEERS

La rue du Capitaine-Picavet

Certains de nos jeunes concitoyens ne connaissent pas le patrimoine de gloire de leur commune natale et les origines de la dénomination de certaines de ses rues.

L'une de celles-ci, a été dédiée par l'administration municipale à un vaillant Leersois qui mourut voici cinquante-quatre ans. Le 12 mars 1800, en effet, décédait à Noumes, le commandant militaire du pénitencier de l'île de Nou (Nouvelle-Calédonie). Ce commandant n'était autre que Jean-Louis Picavet, né à Leers, le 3 janvier 1847, nommé à-bas sur sa demande, en 1888.

Jean-Louis Picavet était un soldat de vocation. En 1865, à l'âge de 18 ans, il s'engagea au 33^{ème} d'infanterie à Strasbourg, pour remplacer un de ses frères. Quand éclata la guerre de 1870, il était sergent-major, et prit part aux batailles de Borny, Gravelotte et Saint-Privat. Au moment de la capitulation de Metz, il reprit du service dans l'armée du Nord avec le grade de lieutenant. Blessé à Saint-Quentin, il revint se soigner au village. Loreque déclara la « Commune », J.-L. Picavet reçut le grade de capitaine dans l'armée de Versailles.

La guerre finie, l'ordre rétabli, il demanda à entrer dans l'infanterie de marine et fut désigné pour le Sénégal. En 1894, il fait partie de la colonne Ombes chargée de ravitailler les postes fortifiés de l'intérieur du pays. Mais un an plus tard, ayant contracté la typhoïde, il revint à Leers d'où il repartit, pour ne plus revenir, cette fois.

Voilà, retracé en quelques lignes, la vie d'un Leersois, grand soldat, en même temps que grand Français.

(Ph. J. de Rz.)

QUARANTE-HUIT BOITES DE LAIT CONDENSÉ qui se trouvaient entreposées dans la cave de son habitation sinistrée, ont été volées à M. Jean Lambin, pharmacien, 1, r. de l'Union.